

Communiqué de presse

16 décembre 2019 - N° 36

SCOR apporte son soutien à la science actuarielle avec l'attribution des prix de l'actuariat dans cinq pays en 2019

Chaque année depuis 1996, SCOR récompense les meilleurs travaux de recherche dans le domaine de l'actuariat en attribuant des prix dans plusieurs pays à travers le monde. Ces prix ont pour but de promouvoir le développement de la science actuarielle, d'encourager la recherche dans ce domaine et de contribuer à faire progresser la connaissance et la gestion des risques. Les prix de l'actuariat SCOR constituent un gage d'excellence dans le secteur de l'assurance et de la réassurance. En France, le prix SCOR de l'actuariat est financé par la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science.

Les jurys des prix SCOR de l'actuariat sont composés de chercheurs et de professionnels de l'assurance, de la réassurance et de la finance mondialement reconnus. Les lauréats sont sélectionnés en fonction de leur maîtrise des concepts actuariels, de la qualité des instruments d'analyse qu'ils utilisent et de l'originalité de leurs travaux en matière d'avancée scientifique et d'application possible aux métiers de la gestion du risque.

En 2019, SCOR a décerné les prix de l'actuariat dans cinq pays : la Suède (le 12 octobre), le Royaume-Uni (le 12 novembre), l'Allemagne (le 18 novembre), l'Italie (le 11 décembre) et la France (le 12 décembre).

Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, déclare : « *Les prix SCOR de l'actuariat récompensent chaque année des travaux innovants menés par de jeunes actuaires du monde entier – et ce depuis vingt-quatre ans. Fidèle à son engagement de long terme en faveur de la recherche, le groupe SCOR à travers l'action de sa Fondation d'entreprise pour la Science est fier de contribuer ainsi au développement des sciences actuarielles et de soutenir de nouvelles réflexions sur l'analyse et la gestion des risques tout en favorisant la reconnaissance de jeunes talents.* »

*

* *

Communiqué de presse

16 décembre 2019 - N° 36

Présentation des lauréats 2019 des prix SCOR de l'actuariat

Le 11 octobre à Stockholm, en Suède, Svein Børre Solvang, directeur général de SCOR Sweden Re, et Malcolm Newman, Managing Director du hub EMEA de SCOR, ont remis le prix de l'actuariat pour la Suède lors de la conférence annuelle de SCOR Sweden Re. Le prix 2019 a été attribué à Maryna Lundgren, de la Swedish Financial Supervisory Authority, pour son mémoire « Modelling of Expenses in Solvency 2 » (Modélisation des dépenses dans Solvabilité 2).

Le 12 novembre à Londres, au Royaume-Uni, Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, et Andrew Smith, Assistant Professor de la School of Mathematics and Statistics de l'University College Dublin (et nouveau président du jury), ont décerné le prix de l'actuariat pour le Royaume-Uni. Le prix 2019 a été attribué à Vaishno Devi Makam de la Cass Business School pour son mémoire « Sensitivity Analysis: A weighting approach for ranking the order of model inputs » (Analyse de sensibilité : une méthode de pondération pour classer l'ordre des entrées du modèle).

Le 18 novembre, à Hanovre, en Allemagne, Frieder Knüpling, Chief Risk Officer de SCOR, a remis les prix de l'actuariat pour l'Allemagne. Les lauréats 2019 sont : Gabriele Angela Zeller, de la Technische Universität München, pour sa thèse « Hawkes Processes in Insurance: Risk Modelling and Optimal Investment » (Processus de Hawkes en Assurance : Modélisation du risque et investissement optimal) ; Manuel Matthias Rach de l'Université d'Ulm, pour son mémoire « Utility Maximization in an Investment Pool » (Maximisation de l'utilité dans un fonds d'investissement commun) ; et Fabienne Sebralla, de la TH Köln, pour son mémoire « Evaluation eines Gesundheitsprogramms in der Krankenversicherung mittels Propensity-Score-Matching » (Evaluation d'un programme de santé dans l'assurance santé par appariement sur les coefficients de propension).

Le 11 décembre à Milan, en Italie, Umberto Gavazzi, Deputy CEO de la branche Réassurance de SCOR Global P&C, et le professeur Nino Savelli, de l'Università Cattolica del Sacro Cuore di Milano et président du jury, ont remis les prix 2019 pour l'Italie. Les prix ont été remis à Alberto Bettini et Johannes Schoenenwald, tous deux de l'Université de Trieste, pour leurs thèses respectives : « Reverse sensitivity analysis and application to insurance » (Analyse de sensibilité inversée et application à l'assurance) and « Modelli Proxy per la determinazione di requisiti di Capitale secondo Solvency II » (Modèle proxy pour déterminer le capital requis sous Solvabilité 2).

Le 12 décembre à Paris, en France, Denis Kessler, Président-Directeur général de SCOR, et André Lévy-Lang, Président de la Fondation d'entreprise SCOR pour la Science, ont remis les prix 2019 de l'actuariat pour la France, en partenariat avec l'Institut des actuaires. Claire Mouminoux, de l'Université Claude Bernard Lyon 1, a reçu le prix des Jeunes docteurs pour sa thèse intitulée « Biais de comportement et stratégies des participants au marché de l'assurance ». Le prix des Jeunes actuaires a été remis à Thomas Poinson de l'Institut de Statistique de l'Université de Paris pour son mémoire « Processus de tarification Non-Vie sur des données chiffrées & anonymisées ».

Communiqué de presse

16 décembre 2019 - N° 36

L'ensemble des mémoires et des thèses primés peuvent être consultés sur notre site sur les pages dédiées au soutien du Groupe à la science actuarielle :

<https://www.scor.com/fr/carriere/prix-de-lactuariat/bibliotheque-des-prix.html>

*

* *

Contacts

Presse

Anette Rey
+33 (0)1 58 44 82 82
arey@scor.com

Relations Investisseurs

Ian Kelly
+44 (0)203 207 8561
ikelly@scor.com

www.scor.com

LinkedIn: [SCOR](#) | Twitter: [@SCOR_SE](#)

Énoncés prévisionnels

SCOR ne communique pas de « prévisions du bénéfice » au sens de l'article 2 du Règlement (CE) n°809/2004 de la Commission européenne. En conséquence, les énoncés prévisionnels dont il est question au présent paragraphe ne sauraient être assimilés à de telles prévisions de bénéfice. Certains énoncés contenus dans ce communiqué peuvent avoir un caractère prévisionnel, y compris, notamment, les énoncés annonçant ou se rapportant à des événements futurs, des tendances, des projets ou des objectifs, fondés sur certaines hypothèses ainsi que toutes les déclarations qui ne se rapportent pas directement à un fait historique ou avéré. Les énoncés prévisionnels se reconnaissent à l'emploi de termes ou d'expressions indiquant, notamment, une anticipation, une présomption, une conviction, une continuation, une estimation, une attente, une prévision, une intention, une possibilité d'augmentation ou de fluctuation ainsi que toutes expressions similaires ou encore à l'emploi de verbes à la forme future ou conditionnelle. Une confiance absolue ne devrait pas être placée dans de tels énoncés qui sont par nature soumis à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs, lesquels pourraient conduire à des divergences importantes entre les réalisations réelles d'une part, et les réalisations annoncées dans le présent communiqué, d'autre part.

Le Document de référence 2018 de SCOR déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 4 mars 2019 sous le numéro D.19-0092 (le « Document de référence »), décrit un certain nombre de facteurs, de risques et d'incertitudes importants qui pourraient affecter les affaires du groupe SCOR. En raison de l'extrême volatilité et des profonds bouleversements qui sont sans précédent dans l'histoire de la finance, SCOR est exposé aussi bien à des risques financiers importants qu'à des risques liés au marché des capitaux, ainsi qu'à d'autres types de risques, qui comprennent les fluctuations des taux d'intérêt, des écarts de crédit, du prix des actions et des taux de change, l'évolution de la politique et des pratiques des agences de notation, ainsi que la baisse ou la perte de la solidité financière ou d'autres notations. Les informations financières du Groupe sont préparées sur la base des normes IFRS et des interprétations publiées et approuvées par l'Union européenne. Les informations financières ne constituent pas un ensemble d'états financiers trimestriels/semestriels tel que défini dans le rapport IAS 34 « Information financière intermédiaire ».